



COMMUNIQUÉ

Le 31 mai 2024

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr

Objet : Elections européennes : on vote dimanche 9 juin !

Elections européennes : on vote dimanche 9 juin !

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Afin d'assurer un meilleur équilibre d'inscrits par bureaux de vote, une meilleure cohérence géographique et réduire le temps d'attente lors des fortes affluences, un nouveau découpage de la commune par secteurs a été effectué. La ville passe de 4 à 6 bureaux de vote dès le 9 juin.

Suite à ce redécoupage, les électeurs inscrits sur les listes électorales recevront de nouvelles cartes électorales.

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place.

Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure dématérialisée « Maprocuration » est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale : www.maprocuration.gouv.fr

Afin de garantir la bonne prise en compte de votre demande de procuration pour le jour du scrutin, veuillez à établir celle-ci, au plus tard, 3 jours avant la date du scrutin.

A noter que le vote aura lieu au palais des festivités, place du peintre Cottet, de 8h à 18h.

Le service des élections est à votre écoute pour tout autre renseignement : 04 50 83 10 48 / election@ville-evian.fr

Contact presse :

Alexandre CHEVALLAY, référent technique élections et administration générale : 04 50 83 10 48 / election@ville-evian.fr

